

Premiers samedis du mois : centenaire de la demande de Notre-Dame

Le 10 décembre prochain, aura lieu le centenaire d'un événement qui fait peu de bruit bien qu'il soit d'une importance capitale. En effet, le 10 décembre 1925, Notre-Dame apparut à sœur Lucie et lui demanda deux choses :

- répandre la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois,
- obtenir du pape qu'il approuve et recommande cette dévotion.

À ce jour, la deuxième demande n'a toujours pas été faite. Or l'histoire nous enseigne qu'attendre longtemps pour réaliser une demande du Ciel peut avoir des conséquences graves. Ainsi, 17 juin 1689, Notre-Seigneur ordonna à sainte Marguerite-Marie de faire parvenir au roi Louis XIV plusieurs demandes : consacrer son royaume à son Sacré-Cœur, faire construire un édifice en son honneur et œuvrer pour l'établissement d'une fête du Sacré-Cœur. Deux mois plus tard, la sainte religieuse adressa une lettre au roi. Mais ni Louis XIV, ni ses successeurs Louis XV et Louis XVI ne firent ce que demandait Notre-Seigneur. Le 17 juin 1789, cent ans jour pour jour après la demande de Notre-Seigneur, à Versailles, les députés du tiers état, renforcés par quelques représentants du clergé, se proclamèrent "Assemblée nationale", véritable acte de naissance de la république qui, peu après, abattit le trône et décapita le roi. À l'inverse, en 1938, les évêques portugais consacrèrent le Portugal au Cœur Immaculé de Marie, comme Notre-Dame l'avait demandé, et le Portugal fut épargné par la guerre.

Certes, Dieu n'est pas tenu de toujours adopter la même attitude. Malgré tout, il conviendrait de ne pas laisser la demande de Notre-Dame sans réponse cent ans après qu'elle l'ait exprimée.

La demande de Notre-Dame

Fatima (13 juillet 1917)

Notre-Dame parla de cette dévotion pour la première fois le 13 juillet 1917, lors de sa troisième apparition à Fatima. Voici ce qu'elle confia aux petits voyants :

(...) Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. (...) La guerre va finir. Mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI en commencera une autre pire. (...) Pour l'empêcher, **je viendrai demander** la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et **la communion réparatrice des premiers samedis du mois**. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.

La Sainte Vierge a parlé au futur : « *Je viendrai demander* ». Elle prévoyait donc de revenir peu après pour exprimer formellement sa demande. Elle le fera huit ans plus tard, en décembre 1925.

Pontevedra (10 décembre 1925 et 15 février 1926)

Après la mort de François le 4 avril 1919, puis de Jacinthe le 20 février 1920, sur proposition de Monseigneur da Silva, l'évêque de Leiria, diocèse dont dépendait Fatima, Lucie fut mise en pension loin de Fatima. Après quatre années passées à l'Asilo de Vilar, un collège des sœurs Dorothée près de Porto, le 25 octobre 1925, elle entra comme postulante au couvent des sœurs Dorothées à Pontevedra, en Espagne. Six semaines après son arrivée, le 10 décembre, la Sainte Vierge, avec à côté d'elle l'Enfant-Jésus, apparut à la jeune postulante pour lui demander de répandre la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Nous avons une narration précise de cette apparition par une lettre qu'elle écrivit deux ans plus tard à la demande de son confesseur de l'époque, le père Aparicio. Comme elle montrait une certaine répugnance à écrire à la première personne, le père lui proposa d'écrire à la troisième personne. Voici ce qu'elle lui écrivit :

La Très Sainte Vierge mit la main sur son épaule et lui montra, en même temps, un cœur entouré d'épines qu'elle tenait dans l'autre main. Au même moment, l'Enfant-Jésus lui dit : « *Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire un acte de réparation afin de les en retirer.* »

Ensuite la Très Sainte Vierge lui dit : « *Vois, ma fille, mon Cœur entouré d'épines que les hommes m'enfoncent à chaque instant, par leurs blasphèmes et leurs ingratitude. Toi, du moins, tâche de me consoler et dis que tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.* »

Ainsi Notre-Dame est bien revenue demander la dévotion annoncée en précisant comment la pratiquer, dans quelle intention la faire et en y associant une grâce extraordinaire : l'assurance du salut éternel pour ceux qui pratiqueront cette dévotion pendant cinq mois consécutifs.

Tout de suite, sœur Lucie révéla tout à son confesseur, Don Lino Garcia, et à sa supérieure, Mère Magalhaes, qui avertit elle-même Mgr da Silva le 29 décembre suivant. Elle informa également diverses personnes, en particulier à son premier confesseur, Monseigneur Pereira Lopès. Ses démarches n'ayant guère été suivi d'effet, elle en était tourmentée, lorsque le 15 février 1926, l'Enfant-Jésus lui apparut une nouvelle fois. Voici comment elle rapporta les faits à Mgr Pereira :

Le 15 février, en revenant comme d'habitude, [elle était allée vider une poubelle], j'y trouvai un enfant (...). L'enfant se tourna vers moi et me dit : « *As-tu révélé au monde ce que la Mère du Ciel t'a demandé ?* » Ayant dit cela, il se transforma en un enfant resplendissant. Reconnaisant alors que c'était Jésus, je lui dis :

- *Mon Jésus ! Vous savez bien ce que m'a dit mon confesseur dans la lettre que je vous ai lue. Il disait qu'il fallait que cette vision se répète, qu'il y ait des faits pour permettre de croire, et que la Mère supérieure ne pouvait pas, elle toute seule, répandre la dévotion dont il était question.*
- *C'est vrai que la Mère supérieure, toute seule, ne peut rien, mais avec ma grâce, elle peut tout. Il suffit que ton confesseur te donne l'autorisation et que ta supérieure le dise pour que l'on croie, même sans savoir à qui cela a été révélé.*
- *Mais mon confesseur disait dans sa lettre que cette dévotion ne faisait pas défaut dans le monde, parce qu'il y avait déjà beaucoup d'âmes qui Vous recevaient chaque premier samedi, en l'honneur de Notre-Dame et des quinze mystères du Rosaire.*
- *C'est vrai ma fille, que beaucoup d'âmes commencent, mais peu vont jusqu'au bout et celles qui persévèrent, le font pour recevoir les grâces qui y sont promises. **Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférents.***
- *Mon Jésus ! Bien des âmes ont de la difficulté à se confesser le samedi. Si vous permettiez que la confession dans les huit jours soit valide ?*
- *Oui. Elle peut être faite même au-delà, pourvu que les âmes soient en état de grâce le premier samedi lorsqu'elles me recevront, et que, dans cette confession antérieure, **elles aient l'intention de faire ainsi réparation au Sacré-Cœur de Marie.***
- *Mon Jésus ! Et celles qui oublieront de formuler cette intention ?*
- *Elles pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser. Aussitôt après, Il a disparu.*

De ce moment, la demande officielle est complète et parfaitement claire. Seules quelques précisions seront apportées par la suite.

Tuy (mai 1930)

Le 16 juillet 1926, après neuf mois de postulat à Pontevedra, Lucie se rendit à Tuy en Espagne pour faire son noviciat. C'est là que le 13 juin 1929, elle reçut la demande du Ciel concernant la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie ; puis vers le milieu du mois de mai de l'année suivante, Notre-Seigneur fit savoir à sœur Lucie que les deux demandes, la communion réparatrice et la consécration de la Russie, devaient être adressées au Saint-Père lui-même. Elle mit immédiatement au courant son confesseur, le père Gonçalves :

Il me semble que le bon Dieu, au fond de mon cœur, insiste auprès de moi pour que je demande au Saint-Père l'approbation de la dévotion réparatrice, que Dieu lui-même et la Très Sainte Vierge ont daigné demander en 1925, pour, au moyen de cette petite dévotion, donner la grâce du pardon aux âmes qui ont eu le malheur d'offenser le Cœur Immaculé de Marie, la Très Sainte Vierge promettant aux âmes qui chercheront à lui faire réparation de cette manière, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour qu'elles se sauvent.

La dévotion consiste, durant cinq mois consécutifs, le premier samedi, à recevoir la sainte communion, à dire un chapelet et à tenir compagnie à Notre-Dame durant quinze minutes, en méditant les mystères du Rosaire, et à se confesser, avec la même intention. Cette confession peut être faite un autre jour. Si je ne me trompe, **le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie**, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, **Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice**, indiquée ci-dessus.

Cette lettre contient deux éléments importants : il est clairement affirmé d'une part le lien entre les deux demandes de la Sainte Vierge, d'autre part que le Ciel demande à ce que la dévotion réparatrice soit approuvée par le Saint-Père. En la recevant, le père Gonçalves fit immédiatement remettre à sœur Lucie une note lui demandant de répondre par écrit à six questions. Le soir même, au cours de l'heure sainte que sœur Lucie faisait chaque jeudi de onze heures à minuit, Notre-Seigneur lui fit connaître les réponses qu'elle transmit au père Gonçalves quelques jours après, le 12 juin 1930 :

Pour ce qui touche à la dévotion des cinq samedis :

1. Quand ? Le 10 décembre 1925.

Comment ? Par une apparition de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge qui me montra son Cœur Immaculé entouré d'épines et demandant réparation.

Où ? À Pontevedra (Passage Isabelle II). La première apparition (eut lieu) dans ma chambre, la seconde près du portail du jardin où je travaillais.

2. Les conditions requises ?

Durant cinq mois, le premier samedi, recevoir la Sainte Communion, dire le chapelet, tenir compagnie quinze minutes à Notre-Dame en méditant les mystères du Rosaire, et se confesser avec la même intention. La confession peut se faire un autre jour, pourvu qu'on soit en état de grâce en recevant la Sainte Communion.

3. Avantages ou promesses.

« Aux âmes qui chercheront à me faire réparation de cette manière (dit Notre-Dame), je promets de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires au salut ».

4. Pourquoi cinq samedis et non neuf, ou sept en l'honneur des douleurs de Notre-Dame ?

Me trouvant dans la chapelle avec Notre-Seigneur une partie de la nuit du 29 au 30 de ce mois de mai 1930, et parlant à Notre-Seigneur des questions quatre et cinq, je me sentis soudain possédée plus intimement par la divine présence et, si je ne me trompe, voici ce qui m'a été révélé : « Ma fille, le motif en est simple. Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie :

- 1) les blasphèmes contre l'Immaculée Conception,
- 2) les blasphèmes contre sa virginité,
- 3) les blasphèmes contre sa maternité divine, en refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes,
- 4) les offenses de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée,
- 5) les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Voilà, ma fille, le motif pour lequel le Cœur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser. Quant à toi, cherche sans cesse, par tes prières et tes sacrifices, à émouvoir ma miséricorde à l'égard de ces pauvres âmes. »

5. Ceux qui ne pourront accomplir les conditions le samedi, ne peuvent-ils y satisfaire le dimanche ?

« La pratique de cette dévotion sera également acceptée le dimanche qui suit le premier samedi, quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes ».

6. En relation avec la Russie, si je ne me trompe, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux Évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et si **sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice indiquée ci-dessus.**

Sœur Lucie confirmait ce qu'elle avait écrit quinze jours plus tôt. Ainsi, en juin 1930, les conditions fixées par Notre-Dame pour la communion réparatrice des premiers samedis du mois et pour la consécration de la Russie sont parfaitement connues ; en particulier, elle demande l'approbation et la recommandation par le Saint-Père de la communion réparatrice. Et toute sa vie, sœur Lucie ne cessa de rappeler qu'il fallait tout faire pour obtenir cette approbation. Avant de voir comment la demande fut transmise à la hiérarchie de l'Église, voyons l'esprit dans lequel pratiquer cette dévotion et les grâces qu'elle procure.

Les buts de la communion réparatrice

Ces buts sont au nombre de trois : la réparation des offenses faites au Cœur Immaculé de Marie, le salut des âmes et la paix dans le monde.

La réparation des offenses faites au Cœur immaculé de Marie

Le premier but de la dévotion réparatrice est la réparation des offenses faites au Cœur Immaculé de Marie. Rien que dans ses quatre mémoires, sœur Lucie mentionne ce point douze fois. Et elle en parle également dans de nombreuses lettres. C'est donc un point particulièrement important. Ce que veut le Ciel avant tout, c'est que, par cette communion mensuelle, nous réparions les offenses faites par les hommes pécheurs envers le Très Saint Cœur de Marie. La demande exprimée trois fois. Le 10 décembre, l'Enfant-Jésus dit : « **Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère** » ; juste après, la Sainte Vierge ajoute : « **Toi, du moins, tâche de me consoler** ». Et deux mois plus tard, l'Enfant-Jésus lui confie : « **Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel Me plaisent davantage.** » Et cette intention de réparer les péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie est si importante que si on oublie de la formuler lors de la confession, il faut la formuler dans la confession suivante. Le 15 février, sœur Lucie ayant demandé : « **Mon Jésus ! Et celles qui oublieront de formuler cette intention ?** », Notre-Seigneur lui répondit : « **Elles pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser.** »

Le salut des âmes

Le deuxième but de la dévotion réparatrice est le salut des âmes. C'est là aussi un point essentiel. Il n'était pas nécessaire que Notre-Dame apparaisse à Fatima pour nous dire que tous les membres l'Église doivent s'appliquer à conduire les âmes à Dieu, car c'est un enseignement constant de l'Église. Mais ce qui est particulier au message de

Fatima, c'est l'affirmation que le salut des âmes s'obtient de la Miséricorde divine **par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie**. Nombreux sont les textes de sœur Lucie qui le montrent. En particulier dans ses mémoires, elle rapporte diverses paroles de Notre-Dame :

- le 13 juin 1917 : « *Jésus veut se servir de toi pour me faire connaître et aimer. Il veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé. À ceux qui l'adopteront je promets le salut, et ces âmes seront chéries de Dieu, comme des fleurs placées par moi pour orner son trône.* »
- le 13 juillet 1917 : « *Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé. Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes seront sauvées.* »

Et en décembre 1925, nous avons vu que la Sainte Vierge lui dit : « *Je promets d'assister à l'heure de la mort ces âmes, avec toutes les grâces nécessaires pour leur salut.* » Dieu veut sauver âmes et Il veut le faire par le Cœur Immaculé de Marie.

La paix dans le monde

Le troisième but de la dévotion réparatrice est la paix du monde. Comme l'a très clairement dit Notre-Dame à Fatima, notamment le 13 juillet 1917, la paix dans le monde dépend de la médiation de la Sainte Vierge, médiation qui est liée à la dévotion à son Cœur Immaculé. Et cette dévotion concerne à la fois la hiérarchie de l'Église et les fidèles : la pratique des premiers samedis du mois pour les fidèles ; la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie pour la hiérarchie de l'Église.

Notre salut personnel

À côté de ces trois buts, la dévotion réparatrice a une autre grâce. Enfin, Dieu tient tellement à cette dévotion réparatrice que non seulement Il en a réduit le plus possible les exigences matérielles, mais Il accorde une grâce extraordinaire à ceux qui la pratiqueront avec ferveur cinq mois de suite : leur salut éternel. En effet, Notre-Dame promet de nous « *assister à l'heure de notre mort* » et de nous accorder « *toutes les grâces nécessaires pour le salut de notre âme* ». Vraiment, le Ciel n'est pas exigeant, tant il tient à cette dévotion : il en assouplit les prescriptions matérielles afin que les fidèles l'adoptent le plus possible.

Concernant la confession, il n'est pas exigé qu'elle soit faite le jour même ; une confession faite précédemment peut suffire sous réserve qu'elle ait bien été faite en esprit de réparation et d'être en état de grâce pour la communion du premier samedi. Si cette intention a été oubliée, l'oubli peut être réparé en formulant l'intention à la confession suivante « *profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser* ».

Notre-Seigneur assouplit également les autres conditions (communion, récitation du chapelet et méditation sur les mystères du rosaire) disant à sœur Lucie : « *La pratique de cette dévotion sera également acceptée le dimanche qui suit le premier samedi, quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes* ». Remarquons le caractère parfaitement catholique et ecclésial de la réponse de Jésus à sœur Lucie : c'est à ses prêtres et non à la conscience individuelle qu'Il confie le soin d'accorder cette facilité supplémentaire.

Cependant le point essentiel, celui qui donne toute son efficacité à la communion réparatrice, ce n'est pas tant l'observance stricte des prescriptions fixées, mais son esprit : c'est la volonté de consoler Notre-Dame et de réparer les outrages qu'elle reçoit de la part des pécheurs. Souvent la dévotion réparatrice est pratiquée pour obtenir la grâce de la persévérance finale et le salut éternel. C'est une intention très louable. Mais la première intention doit être de consoler Notre-Dame, de réparer toutes les offenses que reçoit son Cœur Immaculé, puis d'en offrir les mérites pour la conversion des pécheurs.

Voyons maintenant comment cette demande, à laquelle sont attachées des grâces si extraordinaires, a été transmise à la hiérarchie de l'Église.

La transmission de la demande à la hiérarchie de l'Église

C'est l'histoire d'une longue série de refus, de retards, d'hésitations, de silences, ...

1925

Après l'apparition de Notre-Dame en décembre, Lucie rapporta immédiatement les faits à son confesseur, Don Lino Garcia, ainsi qu'à sa supérieure, Mère Magalhaes qui, toute gagnée à la cause de Fatima, avertit elle-même Mgr da Silva le 29 décembre suivant. Sœur Lucie le confia également à son premier confesseur, Mgr Pereira Lopès qui lui conseilla d'attendre. Malheureusement, ni Mgr Pereira Lopès, ni Mgr da Silva ne firent quoi que ce soit. Malgré tout, Mère Magalhaes commença à propager cette dévotion et Don Lino Garcia célébrera tous les ans l'anniversaire de l'apparition.

1926

Après l'apparition de l'Enfant-Jésus en février, à nouveau, elle en informa Don Garcia ainsi que Mgr Pereira Lopes

qui, apparemment, ne lui répondit pas.

En juillet, étant passé du postulat de Pontevedra au noviciat de Tuy, elle mit au courant son nouveau confesseur le père Aparicio da Silva s. j., ainsi que sa nouvelle supérieure, la mère Monfalim. Tous deux crurent immédiatement à l'authenticité des révélations reçues par la voyante et s'efforcèrent de répandre la dévotion parmi les membres de leur communauté.

1927

Sœur Lucie informa également sa famille, notamment sa mère et sa marraine de confirmation, Maria Morais de Miranda, leur demandant de faire connaître cette dévotion. En décembre, le père Aparicio lui demanda de mettre par écrit ce qu'elle savait sur la dévotion ; à la suite de quoi le père rédigea et diffusa un premier tract sur cette dévotion.

1928

Dans le courant de l'année, le père Aparicio écrivit à Mgr da Silva ainsi qu'à divers auteurs qui publiaient des livres sur les événements de Fatima.

Le 8 octobre, le jour de ses premiers vœux, sœur Lucie mit au courant l'abbé Formigão qui fut immédiatement convaincu et devint un apôtre infatigable de cette dévotion. Elle lui remit une lettre pour Mgr da Silva qui n'avait pas pu être présent à la cérémonie, sa voiture étant tombée en panne. Elle lui demandait notamment « *de daigner approuver* » la dévotion dont elle lui faisait part. Mais Mgr da Silva lui fit simplement répondre, par l'intermédiaire de son confesseur, « *de rester en paix* ».

1929

Malgré sa déception, sœur Lucie continua à faire tout ce qu'elle pouvait auprès des autorités religieuses pour que les demandes de Notre-Dame parvinssent au Saint-Père. En particulier, elle en parla au nonce apostolique, Monseigneur Cardinale venu lui rendre visite à Tuy le 29 juillet. Malgré cela, deux mois plus tard, Mgr da Silva écrivit au père Aparicio : « *La dévotion des premiers samedis du mois est bonne, mais elle n'est pas encore à son heure, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse pas la propager dans les maisons et les collèges religieux* ». En effet, Mgr da Silva souhaitait voir se développer d'abord la dévotion à Notre-Dame de Fatima. Le père Aparicio ayant informé sœur Lucie de la position de l'évêque, elle lui répondit que cette réponse fut pour elle « *un coup très dur* ». Les hésitations de Mgr da Silva sont étonnantes, car il appréciait beaucoup sœur Lucie et était un fervent apôtre de Notre-Dame de Fatima.

1930

En mai, Notre-Seigneur fit savoir à sœur Lucie qu'il fallait transmettre au Saint-Père la demande de consécration de la Russie. Elle mit au courant le père Gonçalves qui, aussitôt, transmit la lettre qu'il reçut à Mgr da Silva. Ce dernier ne réagissant pas, le père prit alors l'initiative d'informer lui-même Pie XI.

1934-1935

Quatre ans plus tard, Mgr da Silva promit à sœur Lucie « *de commencer l'année prochaine à promouvoir la dévotion réparatrice* ». L'année suivante, elle incita les pères Gonçalves et Aparicio à soutenir l'évêque dans sa résolution. Mais Mgr da Silva ne fit rien.

1937

Ce n'est qu'en 1937 que Mgr da Silva se décida à écrire au pape Pie XI. Il mentionna bien les deux demandes de Notre-Dame et précisa en quoi consistait la dévotion des premiers samedis du mois.

1938

Le 3 août, Mgr da Silva accepta enfin de donner son imprimatur à un nouveau tract rédigé par le père Aparicio. Malheureusement, le père fut envoyé au Brésil avant d'avoir pu faire imprimer les tracts. Il put cependant en remettre quelques exemplaires à sœur Lucie qui les envoya à sa mère provinciale, laquelle transmit un exemplaire à l'évêque de Porto.

1939

Malgré le peu de résultats obtenus, sœur Lucie continua à insister auprès du père Aparicio pour répandre la pratique de la communion réparatrice. Le 19 mars, elle lui écrivit :

De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépendent pour le monde la paix ou la guerre. C'est pourquoi j'ai tant désiré sa propagation ; et surtout parce que telle est la volonté de notre bon Dieu et de notre si chère Mère du Ciel.

Trois mois après, le 20 juin, elle insistait une fois de plus auprès du père :

Notre-Dame a promis de retarder le fléau de la guerre, si l'on propageait et pratiquait cette dévotion. Nous la voyons écarter ce châtement dans la mesure où l'on fait des efforts pour la propager. Mais je crains que nous ne puissions faire et retienne le bras de sa miséricorde, et ne laisse le monde se ruiner par ce fléau, qui sera horrible, horrible, plus que jamais.

Le zèle du père pour cette dévotion en fut revigoré et il s'employa à la diffuser très largement au Brésil. Tenue informée des progrès obtenus, sœur Lucie lui exprima sa joie en précisant : « **Notre-Dame a promis de retarder le fléau de la guerre, si cette dévotion est propagée et pratiquée** », car les menaces de guerre se faisaient de plus en plus pressantes. À la même époque, elle eut une communication de Notre-Seigneur qu'elle révéla au père Gonçalves : « *Notre-Seigneur m'a dit encore : demande, insiste de nouveau pour qu'on divulgue la communion réparatrice des premiers samedis du mois en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie.* »

Pour obtenir la paix du monde, il est donc nécessaire que la dévotion réparatrice soit propagée et pratiquée. Malheureusement, malgré tous les fruits promis par la Sainte Vierge, elle peina à être mise en place. Mgr da Silva ne bougeait toujours pas. La déclaration de guerre, le 1^{er} septembre, le fit sans doute réfléchir ; car le 13 septembre, à Fatima, dans le sermon de la messe qu'il célébra ce jour-là, il rendit publique la dévotion réparatrice.

Il aura fallu presque quinze ans (1925 – 1940) pour avoir enfin une première reconnaissance officielle de cette dévotion. Malheureusement, il était bien tard et la guerre avait commencé. Mais à cause d'elle, il y eut un grand effort pour la faire connaître : elle fut diffusée d'abord au Portugal, en Espagne où se trouvait sœur Lucie et au Brésil où se trouvait le père Aparicio, puis petit à petit dans les différents pays catholiques. Ainsi, dès 1925, sœur Lucie fit tout ce qu'elle put pour la faire connaître. Au père Jongen venu l'interroger en février 1946, voici comment elle résuma tout ce qu'elle avait fait :

Dès 1925, j'ai demandé que l'on propage la communion réparatrice, avec confession, récitation du chapelet et un quart d'heure de méditation, les cinq premiers samedis de cinq mois consécutifs.

Pour obtenir la réalisation de cette demande de Notre-Dame, je me suis adressée à mon confesseur et à la Rév. Mère Supérieure, Mère Maria das Dores Magalhães. Par ordre de la Rév. Mère Supérieure, j'ai écrit au confesseur que j'avais eu précédemment à Porto, Monseigneur Pereira Lopès. Comme il ne me répondait pas, par ordre de la Rév. Mère Supérieure, j'ai parlé du désir de Notre-Dame à un père jésuite, alors en résidence à Pontevedra (Espagne), et actuellement à la Revue *Brotéria*, à Lisbonne, le R. P. Francisco Rodrigues.

En 1926, en arrivant à Tuy, j'ai rendu compte de la demande de Notre-Dame au confesseur d'alors, le R. P. José da Silva Aparicio, supérieur de la résidence des pères jésuites de cette ville. (...)

En 1929, ce père ayant quitté la charge de confesseur de la communauté, pour aller exercer celle de père maître à Oya, j'ai rendu compte de la demande de Notre-Dame, au sujet de la consécration de la Russie, au R. P. Francisco Rodrigues, qui passait souvent ici, en se rendant au Portugal, et au R. P. José Bernardo Gonçalves, qui était venu remplacer le R. P. Aparicio. Il se trouve actuellement supérieur de la mission de Zambézia, à la mission de Lifidje (Mozambique). Ce père m'ordonna de mettre cela par écrit, me promit de travailler à la réalisation des désirs de Notre-Dame, informa de tout Monseigneur l'Évêque de Leiria, et obtint que la demande arrivât à la connaissance de Sa Sainteté Pie XI.

J'ai fait connaître, également, les demandes de Notre-Dame à mes supérieures, à la révérende mère provinciale, Mère Eugénia de Sousa Monfalim, décédée en 1937, et à la révérende mère maîtresse, Mère Maria de Penha Lemos, actuellement à Vila Nova de Gaia (Porto), où elle exerce la charge de secrétaire de la révérende mère provinciale, Mère Maria do Carmo Corte Real.

En 1931, de Rianjo, où, par ordre de mes supérieures, je suis allée me reposer un mois, j'écrivis une lettre à Son Exc. Monseigneur l'Évêque de Leiria, en insistant sur cette même demande, et j'y mentionnais les paroles de Notre-Seigneur : « *Comme le Roi de France ils n'écouteront pas mes demandes ; le Saint-Père consacrera la Russie, mais ce sera bien tard.* »

En 1940, dans une autre lettre à Monseigneur l'Évêque de Leiria, faisant allusion au défaut de réalisation des demandes de Notre-Dame, j'ai écrit : « *Si le monde savait le moment de grâce qui lui est accordé, et faisait pénitence.* »

Sœur Lucie n'a donc pas ménagé sa peine pour faire connaître les demandes de Notre-Dame et, malgré le peu de succès de ses démarches, elle ne se découragea jamais ; toute sa vie, elle continua par tous les moyens possibles à inciter les personnes qu'elle connaissait à pratiquer cette dévotion.

1940 Lettre au pape Pie XII

Les choses ne bougeant toujours pas, le père Gonçalves demanda alors à sœur Lucie d'écrire directement au Saint-Père. Le 24 octobre, elle rédigea une première lettre qu'elle soumit à l'avis de Mgr da Silva. Ce dernier lui demanda malheureusement d'y apporter d'importantes modifications qui changèrent sensiblement la portée de la lettre. Le 2 décembre, elle envoya donc une lettre corrigée au Saint-Père le 2 décembre, dans laquelle elle expose tout de même très clairement en quoi consiste la dévotion réparatrice et son but :

En 1917, dans la partie des apparitions que nous avons appelée "le secret", la Très Sainte Vierge nous a annoncé la fin de la guerre qui affligeait alors l'Europe, mais a prédit une autre à venir, en disant que, pour l'empêcher, elle viendrait demander la consécration de la Russie à son Cœur immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis. Elle promettait, si l'on écoutait ses demandes, la conversion de cette nation et la paix. (...)

Très Saint Père, jusqu'en 1926, tout cela a été gardé en silence, selon l'ordre exprès de Notre Dame. Après une révélation dans laquelle elle demanda que soit propagée à travers le monde la communion réparatrice des premiers samedis de cinq mois de suite, en faisant avec la même intention une confession, un quart d'heure de méditation sur les mystères du Rosaire et récitant

un chapelet dans le but de réparer les outrages, les sacrilèges et l'indifférence commis contre son Cœur Immaculé, notre bonne Mère du Ciel a promis d'assister les personnes qui pratiqueraient cette dévotion, à l'heure de la mort, leur accordant toutes les grâces nécessaires pour qu'elles soient sauvées.

Après une révélation dans laquelle **elle a demandé la propagation dans le monde de la communion réparatrice des premiers samedis de cinq mois consécutifs, en faisant, dans le même but, une confession, un quart d'heure de méditation sur les mystères du Rosaire, et en récitant un chapelet, afin de réparer les outrages, les sacrilèges et les indifférences commis contre son Cœur immaculé**, notre bonne Mère du Ciel promettait aux personnes qui pratiqueraient cette dévotion, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour se sauver.

J'ai exposé la demande de Notre Dame à mon confesseur qui a employé quelques moyens pour la réaliser. Mais c'est seulement le 13 septembre 1939 que son Excellence Monseigneur l'évêque de Leiria a daigné, à Fatima, rendre publique cette demande de Notre Dame.

Je profite de ce moment, Très Saint Père, pour **demandeur à Votre Sainteté qu'elle daigne étendre et bénir cette dévotion pour le monde entier.**

Cette lettre décida le pape à consacrer le monde au Cœur Immaculé de Marie en octobre 1942. Ainsi, à la fin de l'année 1940, les efforts de sœur Lucie avaient enfin atteint leur but : tous les échelons de la hiérarchie de l'Église, jusqu'au Saint-Père, étaient informés des demandes de Notre-Dame. Il aura fallu dix-sept ans pour qu'elle y parvienne !

Un silence incompréhensible

Malheureusement, si Pie XII et certains de ses successeurs répondirent très partiellement la demande relative à la consécration de la Russie, aucun d'eux n'a jamais fait la moindre allusion aux premiers samedis du mois alors que ces deux demandes sont clairement liées. Depuis son approbation officielle par Mgr da Silva le 13 septembre 1939, la dévotion réparatrice ne s'est diffusée que grâce aux initiatives individuelles d'évêques, prêtres, religieux ou religieuses, soutenus dans de nombreux cas par des laïcs.

L'ordre des demandes

L'attention s'est focalisée sur la consécration de la Russie. Mais en toute rigueur la première demande, donc celle qui aurait dû être réalisée en premier, c'est la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois. Car elle fut de demandé d'abord par Notre-Dame le 10 décembre 1925, puis par l'Enfant-Jésus le 15 février 1926. Ce n'est que le 13 juin 1929 que Notre-Dame demandera la consécration de la Russie. Certes, les deux demandes sont intimement liées, mais cette union n'empêche pas qu'il y ait un ordre : la première demande n'est pas la consécration de la Russie, mais la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

On a probablement trop insisté sur cette consécration en oubliant que la première demande exprimée par le Ciel, c'est de répandre dans le monde la dévotion réparatrice et de la faire approuver par Rome. Notre premier devoir est donc de pratiquer et de répandre cette dévotion. Il ne tient qu'à nous de le faire : nous n'avons nul besoin d'une approbation de Rome pour cela. Et une telle attitude, outre qu'elle nous apportera les grâces de notre propre conversion et de notre salut éternel, peut procurer au pape les grâces nécessaires pour qu'il approuve et recommande cette dévotion.

Une dévotion traditionnelle

Le silence des papes est particulièrement étonnant, car cette dévotion est parfaitement traditionnelle. En effet, elle est bien antérieure à Fatima. En 1836, l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires à Paris, créa avec l'accord de l'évêque de Paris, Mgr de Quelen, l'*association du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs* dont les membres s'engageaient à assister à la messe et à prier pour la conversion de pécheurs chaque premier samedi du mois.

De leur côté, les membres des confréries du Rosaire avaient pour habitude de consacrer quinze samedis consécutifs à la Reine du très saint Rosaire. Chacun de ces samedis, ils recevaient les sacrements et pratiquaient de pieux exercices en l'honneur des quinze mystères du Rosaire. En 1889, Léon XIII accorda à tous ceux qui pratiqueraient cette dévotion, une indulgence plénière un des quinze samedis consécutifs. En 1892, il permit en outre à ceux qui seraient légitimement empêchés le samedi, de faire ce pieux exercice le dimanche, sans perdre les indulgences.

Le 1^{er} juillet 1905, saint Pie X décréta :

Tous les fidèles qui, **le premier samedi ou le premier dimanche de douze mois consécutifs**, consacrent quelques temps à la prière vocale ou mentale en l'honneur de la Vierge Immaculée dans sa Conception gagnent, chacun de ces jours, une indulgence plénière. Conditions : confession, communion et prières aux intentions du Souverain Pontife.

Mais surtout, le 13 juin 1912, **cinq ans jour pour jour avant la deuxième apparition de Fatima** au cours de laquelle la Sainte Vierge montra aux trois petits bergers son cœur entouré d'épines et leur apprit la volonté de Dieu concernant la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, le saint pape approuva officiellement la pratique des premiers samedis du mois et accorda une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous ceux qui accompliraient

des exercices de dévotion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, **en réparation des blasphèmes dont son nom et ses prérogatives sont l'objet**. Voici le texte diffusé par la section des Indulgences du Saint-Office :

Sa Sainteté Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles à l'égard de la très glorieuse immaculée Mère de Dieu, et pour **favoriser le pieux désir de réparation** par lequel les fidèles veulent exprimer leur intention de **compenser les horribles blasphèmes par lesquels le nom très saint et les sublimes privilèges de la Bienheureuse Vierge sont outragés** par des hommes impies, a daigné concéder de lui-même, à tous ceux qui pratiqueront, **le premier samedi de chaque mois**, des exercices spéciaux de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge immaculée, et y ajouteront **la confession et la communion, en esprit de réparation**, et en priant aux intentions du souverain pontife, une indulgence plénière, applicable aux défunts. Ceci vaut dès maintenant et pour toujours, sans nécessité d'un bref, nonobstant toute disposition contraire.

Le 13 novembre 1920, Benoît XV accorda de nouvelles indulgences pour la même pratique accomplie huit mois de suite. En demandant au pape d'approuver solennellement la dévotion réparatrice, Notre-Dame ne réclamait donc rien d'impossible : elle n'a fait que confirmer des décisions papales. Simplement, pour les exercices spéciaux de dévotion associés, elle précisait ce qu'elle souhaitait : la récitation du chapelet et quinze minutes de méditations sur les mystères du Rosaire. Quelle raison a fait qu'aucun pape n'a confirmé cette dévotion en voyant qu'elle avait été formellement demandée par Notre-Dame treize ans après la décision de saint Pie X ? Par ignorance ? Par crainte d'entraver le rapprochement avec les "frères séparés" ? Pour ne pas donner un élément confirmant le rôle de médiatrice de Notre-Dame ?

Conclusion

Ce silence du Saint-Siège devant une demande si claire et si simple de notre Mère du Ciel est douloureux ... et inquiétant ! Car, l'histoire a montré ce qu'il advenait lorsqu'on restait sourd aux demandes divines : la deuxième guerre mondiale est devenue une réalité. Dieu nous demande, par l'intermédiaire de sa Très Sainte Mère, de répandre la dévotion à son Cœur Immaculé. Avons-nous bien saisi l'importance de cette demande ? C'est un ordre de Dieu Lui-même qu'Il nous a adressé deux fois : le 13 juin et le 13 juillet 1917 !

Aussi est-il particulièrement important de faire tout ce que nous pouvons pour faire connaître cette dévotion autour de nous et d'agir pour obtenir son approbation par le Saint-Siège. Pour cela, le centenaire de la demande de Notre-Dame est une occasion unique qu'il ne faut surtout pas laisser passer. C'est la raison pour laquelle, au début de cette année, un groupe de fidèles a lancé le **Jubilé 2025 des 1^{ers} samedis de Fatima**. (<https://jubile2025-fatima.org/>) Chaque premier samedi, des cérémonies ont été organisées et le seront jusqu'à la fin de l'année (voir sur le site le compte-rendu de ces journées). De plus, une démarche est actuellement entreprise auprès du Saint-Père pour qu'il approuve et recommande officiellement cette dévotion, le 10 décembre prochain, ou qu'au moins il nomme un légat comme il en a nommé un pour les jubilé de Paray-le-Monial et de Sainte Anne d'Auray, pour présider à cette cérémonie.

Associions-nous à ces initiatives et soyons tous des apôtres inlassables de cette dévotion en ayant à cœur de ne jamais manquer notre communion réparatrice du premier samedi du mois, de faire connaître cette dévotion autour de nous, d'inciter nos proches à la pratiquer et de prier avec ferveur pour que le Saint-Père l'approuve et la recommande.

Yves de Lassus